



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre juillet, à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude DOREAU, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Etaient présents : les membres du Conseil, Mme Delphine MAXIMY n'a pas participé aux votes des délibérations

Excusés: Mr VALENTIN Laurent, Mr HUVET Daniel, Mr GUY Vincent

Absent(s): Mr LASSALLE Franck,

Procuration(s) : Mr VALENTIN Laurent donne pouvoir à Mr DOREAU Claude, Mr HUVET Daniel donne pouvoir à Mme COQUET Annie, Mr GUY Vincent donne pouvoir à Mme DANCHIN Danièle.

Nombre de présents : 10 Nombre d'absents : 01 Nombre d'absents excusés: 03

Secrétaire élu : Mr GOUNEL Arnaud

• Délibérations

➤ Repas du 13 Juillet 2019: délibération n°32-2019

Monsieur le Maire informe que la mairie a fait intervenir la fanfare lors de la manifestation du 14 juillet 2019.

Tous les ans, la commune prend en charge le repas des pompiers qui s'occupent de tirer le feu d'artifice. Le montant total des repas pour les intervenants s'élève à 294.00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTE que les repas soient pris en charge par la mairie et que cette somme soit reversée au profit du comité des fêtes de CHIGNY LES ROSES.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au versement.

➤ Augmentation du loyer du 4 Place Pommery : délibération n°33-2019

Vu la convention de location d'un logement communal signée le 1 Octobre 1985, avec Mme Sandrine BOURIN,

Vu les travaux réalisés pour le changement de fenêtres pour un montant de 12309.60€,

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de réviser le montant du loyer, qui peut aller jusqu'à 15% du coût des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés,

DECIDE l'augmentation du loyer de Mme Sandrine BOURIN de 100.00€ par mois dès le 1er Aout 2019.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

➤ Remboursement d'une facture de maintenance : délibération n°34-2019

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme Sandrine BOURIN a réglé en 2017 une facture d'entretien de chaudière alors qu'elle bénéficie d'un contrat de maintenance dans son loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTE de rembourser la somme de 104.50€ à Mme Sandrine BOURIN.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au versement.

➤ Remplacement des ballons fluos : délibération n°35-2019

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le coût de la crose est de 920.00€ ht.

La CUGRE prend en charge 600.00€ ht par crose, reste à charge de la commune 320.00€ ht.

Il y a 15 crosses soit un montant de remplacement de 4800.00€ Ht pour la part communale.

Ce montant sera payé par avance de trésorerie par la CUGRE et sera remboursé par la commune de

Chigny les Roses en 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTE le remplacement des 15 points lumineux pour un montant de 4800.00€ ht.
- DIT que ce montant sera inscrit au budget 2020 pour rembourser la CUGRE,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents des 15 points lumineux.

➤ **Réfection de l'enduit façade arrière restaurant** : délibération n°36-2019

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Société RMC Costa a envoyé le devis pour refaire la façade arrière du restaurant. Ceci ne rentre pas dans un marché.

Le montant de ce devis est de 7918.30€ ht.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ACCEPTE la réfection de la façade arrière du restaurant.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au versement.

➤ **Remplacement durant les congés d'été** : délibération n°37-2019

Mr le Maire expose aux membres du conseil municipal que pendant la période des congés de l'agent communal, l'arrosage des plantations doit être effectué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De recruter Mr PINHO José du 17 au 31 Août 2019 pour la période des congés de l'agent communal
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce recrutement.

➤ **Logement communal rue de Rilly** : délibération n°38-2019

Mr le Maire informe les membres du conseil municipal que le logement rue de Rilly devrait se libérer en fin d'année.

Afin de rechercher un nouveau locataire, il serait souhaitable de passer par une agence.

Les loyers seront établis et gérés par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- DE MISSIONNER le CABINET CBI dans un premier temps pour la recherche d'un nouveau locataire et la rédaction du bail d'entrée et de sortie.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette mission.

• **Compte-rendu des commissions et autres**

▪ **Restaurant**

Visite du conseil municipal pour voir l'avancée des travaux. Prévision d'ouverture courant septembre 2019.

▪ **Travaux de la place de la Mairie** :

Un garage à vélo a été commandé pour les cyclistes se rendent à la boulangerie, prévoir son emplacement vers le bac dégraisseur.

Faire un courrier à Mme COUVREUR, Mr TIXIER et Mr LEDEUIL pour le nettoyage et la peinture de leurs murs côté place de la mairie.

▪ **Bois et Eau** :

1500m3 ont été abattus, l'affouage de Mr BOURIN n'est pas terminé.

52 Branchements de tuyau de plomb restent à changer, le Grand Reims s'occupe de l'envoi des courriers aux riverains

▪ **Vidéo protection** :

Accord d'une subvention d'environ 40% pour l'installation de 10 caméras, l'installation devrait débiter vers le 15 août pour une durée de 2 mois.

▪ **Logement du 10 place Pommery** :

Le locataire informe la mairie que le logement a une température très élevée pendant l'été. Il demande qu'une solution soit apportée pour faire baisser la température.

- **Divers :**
- Restriction d'eau
Un arrêté de la préfecture a été reçu en mairie, l'information a été transmise aux vignerons et aux habitants de la commune.
- Elections municipales :
Les élections municipales de 2020 auront lieu les dimanches 15 et 22 Mars.
- Inauguration
L'inauguration de la place Pommery suite aux travaux et à l'ouverture du restaurant pourrait avoir lieu le Vendredi 11 Octobre 2019. Voir pour un feu de Bengale, les invitations et un vin d'honneur.
- A.O.C
Champagne Day le Vendredi 18 Octobre 2019. Dégustation de 17h00 à 20h00 avec une participation de 15.00€. Une animation musicale sur la place Pommery sera prévue jusque 22h00.

Séance levée à 22h55

Date fixée pour la prochaine réunion : 4 Septembre.